

COACHING DE MANAGERS ET DE DIRIGEANTS

Le coaching en tant que métier et discipline des sciences humaines et sociales consiste à accompagner des individus et des organisations dans la définition et l'atteinte de leurs objectifs d'évolution, de développement, de décision, de transformation et de réalisation dans le respect des principes éthiques du "Comité d'éthique du Coaching" et notamment le respect des droits des individus (définition du coaching par le Syndicat Français des

Acteurs Professionnels du Coaching). Il est important de noter que chaque processus de coaching est unique et adapté aux besoins et aux circonstances spécifiques du coaché. Le coach professionnel utilise ses compétences, ses connaissances et son expérience pour guider le coaché tout au long du processus de coaching et l'aider à atteindre ses objectifs professionnels.

OBJECTIFS

Les objectifs en coaching individuel peuvent être :

- Exercer ses responsabilités avec plus d'efficacité
- Faire face aux évolutions de son environnement
- Rétablir une situation managériale difficile
- Développer la confiance en soi
- Dépasser un obstacle professionnel
- Concilier ses obligations professionnelles et personnelles



Entre 6 et 10 séances
par coaché de 1h à 1h30



nous
consulter



séance
(1h à
1h30)

0153 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Aucun

CONTENU

Les séances de coaching professionnel peuvent varier en fonction des besoins spécifiques du coaché et de l'approche du coach. Pour illustration, voici un déroulement général qui peut être suivi lors des séances de coaching :

- Établissement des objectifs à atteindre. Le coach peut poser des questions pour clarifier les attentes du coaché et définir des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et limités dans le temps (SMART).
- Évaluation de la situation professionnelle actuelle du coaché, y compris ses compétences, ses forces, ses faiblesses et les défis auxquels il est confronté. Le coach peut utiliser des techniques telles que des questionnaires, des exercices d'autoréflexion ou des entretiens pour obtenir une image claire de la situation.
- Élaboration d'un plan d'action pour atteindre les objectifs fixés. Le coach peut aider le coaché à identifier les étapes nécessaires, à établir des priorités, à développer de nouvelles compétences et à adopter des stratégies efficaces pour surmonter les obstacles.
- Séances de coaching régulières, généralement une fois toutes les 2 à 3 semaines. Pendant ces séances, le coach et le coaché discutent des progrès réalisés, des défis rencontrés et des stratégies à mettre en oeuvre.
- Mise en pratique et suivi entre les séances de coaching. Le coach peut proposer des exercices, des tâches ou des lectures supplémentaires pour renforcer l'apprentissage et favoriser le développement professionnel.
- Évaluation des progrès par rapport aux objectifs fixés, à différentes étapes du processus de coaching. Cela peut se faire à travers des évaluations formelles, des feedbacks ou des discussions informelles. Si nécessaire, les objectifs peuvent être révisés ou ajustés pour s'aligner sur les besoins changeants du coaché.
- Clôture du coaching. Lorsque les objectifs ont été atteints ou que le coaché estime avoir atteint un niveau satisfaisant de développement professionnel, le coaching peut être clôturé. Le coach et le coaché passent en revue les réalisations, les leçons apprises et les plans d'action pour maintenir les progrès réalisés.

REMPLISSEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLICS

- Managers
- Dirigeants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- Apports théoriques
- Méthodes d'intelligence collective
- Étude de situations
- Travaux en sous-groupes
- Échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

- Évaluations par le coaché et/ou le manager de l'atteinte des objectifs

INTERVENANTS

- Profil des intervenants : coachs professionnels certifiés, familiers du secteur médical, sanitaire, social et médico-social